

CONDITIONS D'ENTREE DANS QUELQUES PAYS D'AFRIQUE L'OUEST PAR VOIE AERIENNE

*Ces informations ont été recueillies auprès des autorités des pays desservis et sont susceptibles d'évoluer en fonction de la réponse sanitaire de chaque pays à la COVID19.

Nous vous recommandons de prendre le soin de vérifier les conditions d'entrée, de transit ou de séjour ainsi que des protocoles sanitaires mis en place dans votre pays de destination, auprès des autorités compétentes pour vous éviter tout désagrément.

DISPOSITIF SANITAIRE DES VILLES SOUS RÉGIONALES DESSERVIES

ABIDJAN	<ul style="list-style-type: none">• Tout passager au départ, à l'arrivée et en transit doit remplir le formulaire de déclaration de déplacement disponible en ligne sur www.deplacement-aerien.gouv.ci, l'imprimer et le présenter à l'enregistrement. Il est recommandé à chaque passager d'avoir son propre stylo.• Il sera procédé au contrôle systématique de la température corporelle de tous les passagers• Si la température est supérieure à 38°, le passager subira un dépistage et sera confiné, le temps d'obtenir ses résultats• Si le résultat du test est négatif, le passager devra s'auto confiner pendant 14 jours sous la supervision des autorités afin de confirmer sa bonne santé.• Si le résultat du test est positif, le passager sera conduit au service des maladies infectieuses.
COTONOU	<p>Chaque passager qui arrive par l'aéroport de Cotonou subira un Test de Diagnostic Rapide (TDR) et un prélèvement oropharyngé/nasopharyngé (PCR), facturés à 100 000 FCFA.</p> <ul style="list-style-type: none">• En cas de résultat positif du TDR, le patient sera pris en charge conformément au protocole en vigueur au Bénin (à domicile s'il est asymptomatique, sinon sur un site dédié) ;• En cas de résultat négatif du TDR, il pourra regagner son domicile avec une prescription de respect strict des mesures de prévention et un rendez-vous 48 heures après pour le retrait des résultats du PCR ;• En cas de résultat positif du PCR, le patient sera immédiatement pris en charge conformément au protocole en vigueur au Bénin (à domicile si possible, sinon sur un site dédié) ;• En cas de résultat négatif du PCR, le patient pourra regagner son domicile avec une prescription de respect strict des mesures de prévention et un rendez-vous à J+15

	<p>de l'arrivée sur le territoire béninois pour une reprise des tests diagnostiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> Le traitement est totalement pris en charge par l'Etat Béninois.
DAKAR	<ul style="list-style-type: none"> Chaque passager doit présenter un résultat de test négatif de COVID-19 réalisé par un centre agréé, datant de moins de 7 jours. À défaut, il renseignera un formulaire de déclaration de santé et subira un prélèvement à ses frais à son arrivée à l'aéroport de Dakar. Le coût du test est de 40.000 FCFA Chaque passager devra remplir le formulaire de localisation disponible en ligne sur www.dakaraeroport.com et le présenter à son arrivée. Les passagers pourront être testés à l'arrivée et en cas de résultat positif à la COVID-19 ils seront pris en charge par les services sanitaires de l'aéroport, conformément au protocole en vigueur.
LIBREVILLE	<ul style="list-style-type: none"> Chaque passager au départ ou à l'arrivée, doit présenter un test oropharyngé/nasopharyngé (PCR) négatif de la COVID-19, effectué cinq jours au plus, avant la date de l'embarquement ou du débarquement, par un centre agréé ou homologué par le Ministère de la Santé. Chaque passager doit renseigner un formulaire et fournir ses contacts. Chaque passager doit se soumettre à un Test de Diagnostic Rapide (TDR) et à un test PCR de la COVID-19 lors du débarquement dans tous les aéroports du Gabon. Le coût est de 20.000 FCA à la charge du passager. En cas de résultat positif, le passager est confié aux services sanitaires du Gabon
BRAZZAVILLE & POINTE NOIRE	<ul style="list-style-type: none"> Tout passager à l'arrivée doit présenter un test PCR (oropharyngé/nasopharyngé) négatif datant de moins de 5 jours. Il subira un autre prélèvement avec une prescription d'observation de la quatorzaine à domicile. Les passagers ayant des résultats de tests sérologiques ou rapides et ceux ne présentant aucune preuve de test, seront hébergés dans un hôtel destiné à la quarantaine, puis prélevés dans les 48 heures. Les passagers en quarantaine dont les résultats se révèlent négatifs, seront invités à poursuivre leur quarantaine à domicile. Pour ceux dont les résultats seront positifs, ils seront transférés dans un centre de prise en charge. Les passagers symptomatiques devront observer la quatorzaine obligatoire dans l'un des centres sélectionnés par le gouvernement congolais. Ils seront testés deux fois

	<p>pendant la quarantaine et libérés à l'issue d'un résultat négatif.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les passagers en transit sont en quarantaine à leurs frais dans les hôtels désignés jusqu'à la poursuite de leur voyage hors du territoire.
MONROVIA	<ul style="list-style-type: none"> • Tout passager à l'arrivée devra présenter un test de la Covid-19 négatif et s'enregistrer dans une application dédiée pour être suivi. • Les passagers n'ayant pas de résultat de test, subiront un test rapide et un test PCR gratuits. Pour le moment le coût du test n'est pas à la charge du passager mais cela pourrait évoluer. • Si le test rapide est positif, le passager sera placé en quarantaine afin de procéder à un test plus approfondi et une prise en charge. • Si le test rapide est négatif, le passager rentrera chez lui dans l'attente du résultat final et continuera d'être suivi par le système de monitoring et l'application mobile. <p>Les passagers au départ devront réaliser un test de Covid-19 et se présenter à l'aéroport 4 heures avant le départ</p>
CONAKRY	<ul style="list-style-type: none"> • Les passagers devront remplir un formulaire de déclaration de santé dans l'avion avant de débarquer; • Les passagers à l'arrivée devront présenter un certificat de négativité à la covid19, valide de moins de cinq (5) jours si le pays de départ l'impose aux voyageurs en provenance de la Guinée. Le contrôle de la température est systématique pour tous les voyageurs • Des tests rapides à l'arrivée seront effectués pour les passagers qui ne présenteront pas de certificat de négativité à la COVID-19 ou qui présenteront des signes évocateurs ; • Les passagers qui seront testés positifs par TDR seront transférés vers un centre de prise en charge.
LAGOS & ABUJA	<ul style="list-style-type: none"> • Les passagers au départ devront présenter un test PCR (oropharyngé/nasopharyngé) de Covid-19 négatif, datant de 2 semaines au plus et de préférence de 5 jours avant le départ. • Tout test datant de plus de 2 semaines est invalide et le passager ne sera pas autorisé à embarquer. • À l'arrivée, les passagers rempliront des formulaires de déclaration de santé et de collecte d'échantillon, et subiront des contrôles de santé avec une prescription d'observer 14 jours de confinement à domicile/ hôtel dans la ville du point d'entrée (Lagos ou Abuja) pendant la durée de l'auto-confinement. • Le passeport du passager sera confisqué durant la période d'auto-confinement.

	<ul style="list-style-type: none"> • Les passagers seront convoqués 72h après leur arrivée dans un centre de prélèvement pour réaliser un test PCR de Covid-19. • Les passagers ne pouvant pas résider à Lagos ou Abuja durant les 14 jours d'auto-confinement, pourront regagner leur Etat de résidence seulement si leur test de Covid19 est négatif. • À la fin de l'auto-confinement de 14 jours et d'un entretien médical, un rapport sera transmis aux services de l'immigration pour permettre le retrait du passeport du passager.
OUAGADOUGOU	<ul style="list-style-type: none"> • Tout passager désirant effectuer un vol au départ et à destination du Burkina Faso devra présenter un test PCR de Covid19 négatif, datant d'au plus 5 jours. A défaut, il subira un test à ses frais. Le coût du test est de 90.000 FCFA. Le passager à l'arrivée sera confiné dans un hôtel à ses frais le temps d'obtenir les résultats. • Tout voyageur devra renseigner une fiche de localisation avec ses coordonnées complètes. • Au départ comme à l'arrivée, une fiche de déclaration sanitaire sera renseignée à l'aéroport.
ACCRA	Non communiqué
BAMAKO	<ul style="list-style-type: none"> • Les passagers à l'arrivée doivent renseigner un formulaire de déclaration de santé en ligne sur www.sante.gov.ml ou www.anac-mali.org • Tout passager à l'arrivée doit présenter un test PCR négatif de moins de 3 jours francs. À défaut, il subira le test à l'aéroport, à ses frais. Le coût du test est de 35.000 FCFA. Le temps d'obtenir le résultat, il devra s'auto confiner à domicile ou à l'hôtel à ses frais. • Les passagers en correspondance ou en transit doivent présenter un test PCR de Covid19 de moins de 7 jours. Ils doivent s'auto-confiner à l'hôtel jusqu'au moment de quitter de territoire. • Tout passager déclaré positif sera transféré dans un centre de prise en charge.
DOUALA & YAOUNDE	Non communiqué
KINSHASA	Non communiqué
LOME	<ul style="list-style-type: none"> • Les passagers à l'arrivée comme au départ devront renseigner la déclaration de déplacement en ligne sur le site voyage.gouv.tg • Les passagers à l'arrivée devront présenter un test PCR de Covid 19 négatif. Un prélèvement sera effectué en vue d'un autre test, aux frais du passager. Le montant sera communiqué ultérieurement.

	<ul style="list-style-type: none"> • Les passagers au départ devront effectuer leur test à l'ancienne aérogare de Lomé et présenter un résultat négatif datant de moins de 72 heures avant le départ.
NIAMEY	<ul style="list-style-type: none"> • Les passagers à l'arrivée devront présenter un test PCR de Covid19 négatif datant de moins de 72 heures. À leur arrivée, ils subiront un test de dépistage rapide et un prélèvement nasopharyngé pour un test PCR et une proposition d'auto confinement avec une adresse précise. • Les personnes qui arrivent au Niger sans test de dépistage doivent, à leur frais, subir le test au Niger; • Tous les cas de COVID-19 positifs détectés à l'arrivée par voie aérienne seront conduits automatiquement sur le site de prise en charge. • Les passagers au départ devront présenter un bulletin de PCR COVID-19 négatif datant de moins de 72 heures
FREETOWN	<ul style="list-style-type: none"> • Tout passager à l'arrivée doit présenter un test PCR de Covid19 négatif datant de moins de 72 heures • Chaque passager devra renseigner et imprimer une autorisation de voyage en ligne sur le site www.travel.gov.sl • Un test rapide et un test PCR de Covid seront effectués à l'arrivée. Le passager devra payer les frais en ligne pendant sa demande d'autorisation de voyage en Sierra Léone, entre 20 et 30\$ • En cas de résultat positif au test rapide, le passager sera isolé dans un hôtel à ses frais, le temps d'obtenir le résultat du test PCR. • Si le résultat du test PCR est positif, le passager est pris en charge par les services sanitaires. • Les enfants de moins de 2 ans sont exemptés de test. • Les passagers au départ devront présenter un test PCR de Covid19 négatif, datant de 72 heures maximum. • La demande de test avant le voyage et le paiement des frais se fait sur le site internet du gouvernement, entre 20 et 30\$ pour les passagers à l'arrivée et entre 50 et 70\$ pour les passagers au départ. • Les passagers ayant un test négatif, recevront une e-confirmation et un certificat de voyage dont la copie physique est à retirer à l'aéroport. • Les passagers testés positifs, ne seront pas autorisés à voyager et seront pris en charge par les services sanitaires.

